Projet associatif AMAP Beaubrun 2025-2030

Description de l'association

Quel est l'ancrage historique de l'AMAP de Beaubrun ?

Le **4 février 2001 à Aubagne** lors d'un débat sur la "malbouffe" organisé, entre autres, par ATTAC auquel participent des paysan·nes de la Confédération Paysanne, un couple de paysan·nes, Denise et Daniel Vuillon, et une trentaine de familles décident de tenter l'expérience d'une AMAP. **Le pari est de lancer un mouvement solidaire** sur une base simple à essaimer : un contrat entre un paysan et un groupe de consommateur·ices qui s'engagent à acheter une partie de sa production sur une durée de 6 mois ou plus, contre des aliments sains. Dès lors, c'est parti comme un feu de paille. **Dès 2001, plusieurs AMAP sont créées et un réseau d'AMAP voit le jour**, Alliance Provence. La première Charte des AMAP est adoptée en 2003 et constitue pendant 10 ans le socle commun des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. La même année le terme AMAP est déposé à l'INPI et devient de fait une marque. Rapidement, le mouvement essaime partout en France et se structure avec, dans certains territoires, l'appui des Alliances PEC : des réseaux régionaux naissent en Rhône-Alpes, en Île-de-France, en Picardie, etc.
L'AMAP de Beaubrun a été créée **le 4 août 2003**. Elle s'est installée dans un premier temps à l'espace Deverchère. Au plus fort de son activité, l'AMAP comptait une soixantaine de familles et une dizaine de paysan·nes avec leurs produits variés : légumes, yaourts, lait, pain, fromages, œufs, viandes de volaille, porc, bœuf, miel, bières, vin…
Par la suite, l'AMAP s'est installée dans les locaux de l'amicale laïque de Beaubrun, à l'espace Pibarot. Suite à la liquidation judiciaire de cette dernière, l'association fait sa distribution devant la gare du Clapier.

Quelles sont les valeurs qui nous rassemblent ?

Les membres de l'AMAP :

- Constatent qu'une crise profonde traverse les domaines de l'agriculture et de l'alimentation notamment caractérisée par l'insécurité et le gaspillage alimentaires, les impacts écologiques des modes de culture et les conséquences de la crise environnementale, une disparition des agricultures paysannes.
- Estiment que les questions relatives à l'agriculture et l'alimentation doivent être placés au cœur des débats de sociétés

En réponse à cela, les membres de l'AMAP souhaitent, à travers l'association :

- Regrouper des consommateur·ices conscient·es et désireu·ses de s'impliquer dans le maintien des modes de productions dits « paysans » par l'organisation de vente en circuit court
- Soutenir selon des modalités diverses une agriculture paysanne de proximité socialement équitable, respectueuse de l'environnement et qui maintient la biodiversité.
- Mettre en relation les membres et les producteur·ices, afin de (re)créer un lien social entre le monde urbain et le monde rural.



Que représentons-nous aujourd'hui ? Comment l'AMAP de Beaubrun est perçue sur le territoire ?

L'AMAP de Beaubrun est une association d'une trentaine de membres. L'association est intégrée au quartier de Beaubrun Tarentaize, et est en lien avec quelques associations du quartier : Verts de Terre, Terrain d'entente, Collectif Solidarité Alimentaire, Nouvelle Amicale Laïque Beaubrun, Amicale Laïque Tardy.
L'AMAP de Beaubrun fonctionne principalement grâce à ses membres bénévoles (et aux paysan·nes) pour l'organisation des distributions, qui s'occupent de la gestion des distributions hebdomadaires, de la relation avec les paysans locaux, ainsi que de la participation à des évènements associatifs et inter-associatifs (évènements dans le quartier, salon Tatou Juste...).
L'AMAP de Beaubrun, fait partie du réseau départemental de la Loire des AMAP, du réseau régional AMAP Aura et du réseau MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP), elle administre au sein d'AMAP Loire et participe aux activités au sein du réseau AMAP Aura.

Quels sont nos points forts et points faibles ?

Points forts :
L'appartenance à un réseau permet à l'association d'accéder à des moyens permettant sa structuration, son développement, sa participation à des évènements régionaux/nationaux, et l'accès à des outils (flyer en grand nombre, affiches, site internet).
L'association a la chance d'avoir des producteur·ices se situant tou·tes dans un rayon de 40 km autour de Saint-Étienne. L'ensemble des produits distribués sont frais, d'agriculture biologique, et faible en émission de carbone (peu de transports), ils ne sont également pas ou peu transformés. Cette proximité géographique nous permet également une proximité relationnelle entre les paysan·nes et les consommateur·ices, rétablissant le lien entre les deux parties.

Points faibles :
Une part importante des habitant·tes du quartier de Beaubrun Tarentaize vivent sous le seuil de pauvreté. Les habitant·tes du quartier considèrent donc qu'i·elles ne peuvent pas accéder aux produits de l'AMAP. Ce qui limite beaucoup leur participation.
L'engagement à venir chercher son panier chaque semaine est une de contrainte organisationnelle pour les personnes.
Après la liquidation de l'Amicale Laïque de Beaubrun, l'association a été contrainte de trouver un nouvel endroit pour la distribution des paniers, celle-ci a lieu devant la gare du Clapier. Malgré la visibilité que nous pourrions avoir avec cet emplacement, il est surtout source de difficultés : pas d'emplacement pour garer les camions des producteurs, beaucoup de bruit lié au trafic routier du Boulevard Daguerre, et les bénévoles subissent également la météo (pluie, vent, orage, et froid).
Depuis la période COVID, il est noté au sein de l'association une diminution de l'intérêt pour les produits d'AMAP, notamment expliqué par l'inflation forte, qui contraint les familles à se tourner vers des produits moins bons nutritivement, mais également écologiquement parlant, au profit de produits alimentaires moins cher.



Description des orientations de l'association

Que pouvons-nous apporter (compétence/temps) pour répondre à certains besoins des habitants ?

Le quartier Beaubrun Tarentaize fait partie des quartiers prioritaires de la ville, près d'une famille sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté. Si les produits biologiques sont souvent plus chers, le circuit court donne la possibilité de récupérer des produits des producteurs locaux à moindre coût, et d'éviter les marges faites par la grande distribution et tout effet que cela peut induire (shrinkflation, etc.).
L'association est capable de communiquer sur les prix des produits, de les faire goûter auprès des habitant·es, et de sensibiliser à l'intérêt de consommer ce genre de produits, à la fois pour l'individu et sa santé, mais également pour la société par le respect de la biodiversité, le faible impact sur le changement climatique de ce genre d'achats, le maintien d'emplois locaux et le maintien d'un savoir-faire agricole.

Comment voulons-nous coopérer avec les autres acteurs du territoire ? Qu'est-ce que nous leur apportons ?

Notre association vise à contribuer à la rencontre entre les associations autour de l'alimentation et l'agriculture biologique, de permettre aux habitant·es d'accéder aux produits, de contribuer au maintien de l'agriculture paysanne. Nous sommes une ressource pour aborder ces sujets et les autres structures sont pour nous des partenaires avec lesquels travailler pour élargir le cercle de nos adhérent·es.
L'association avait auparavant participé à l'achat de paniers solidaires pour les personnes à faible revenu, via une subvention à l'achat de paniers. Le souhait est donc de pérenniser ce genre de démarches notamment grâce à l'aide de la Caisse sociale de l'Alimentation.
Si l'association arrive à obtenir plus de contrats entre les producteur·ices et consommateur·ices, nous assurons par la même occasion la rentabilité des déplacements des producteur·ices.
Notre contribution dépasse également la démarche de quartier puisque nous participons aux évènements locaux (Salon Verts de Terre, Salon Tatou Juste) permettant également une visibilité de l'association.

Quels résultats souhaitons-nous obtenir ?

L'association souhaite atteindre un nombre de paniers commandés (solidaires ou classiques) suffisant pour conserver la viabilité de l'action menée.
Par la même occasion, l'association souhaite rendre accessible la plus grande diversité de produits paysans locaux, en allant plus loin dans les démarches de création de paniers.
Par ce biais, elle souhaite contribuer au maintien et au développement d'une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale ;

- de promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation ;
- de faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité ;



- de contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan·nes du monde dans un esprit de solidarité.

Définir la mise en œuvre des actions :

La vision de l'avenir de l'AMAP se situe à la croisée de plusieurs axes nécessaires à son développement :





AMÉNAGEMENT DES DISTRIBUTIONS
Objectif : Permettre à l'association d'accéder à des locaux où la distribution sera agréable toute l'année, et visible aux habitant·es du quartier
Moyens : Accéder aux anciens locaux de Pibarot ou Derverchère le temps de la distribution, le jeudi de 19 h à 20 h.
Quels atouts : - Permettre aux bénévoles d'accéder à un lieu de vie public où ils pourront également se retrouver dans le cadre d'autres associations. - Permettre d'avoir un lieu accueillant pour les distributions. - Peut devenir un lieu de sensibilisation / d'évènements dans le cadre de l'activité de l'association
Par quel moyen, l'association peut aller plus loin dans son développement : Création d'un panneau d'affichage de l'AMAP Beaubrun
Avec quels partenaires : Ville de Saint-Étienne pour la mise à disposition des locaux Amicale laïque de Tardy, Francas pour les échanges inter-associatifs



INTÉGRATION DES PERSONNES A FAIBLES REVENUS
Problématique : La majorité des habitant·es du quartier ne peuvent pas s'acheter des produits alimentaires de qualité, notamment à cause de freins financiers.
Solution : Participation de l'AMAP au Collectif de Solidarité Alimentaire de Saint-Étienne, pour que les cotisant·es de la caisse sociale de l'alimentation puissent obtenir une aide à l'achat des produits des paysans.
Quels atouts : Participation à un réseau d'associations du quartier et de la ville sur la question de la souveraineté alimentaire des habitants. L'augmentation du nombre de paniers permettra d'augmenter la rentabilité des producteur·ices. C'est également de l'argent qui sera utilisé localement par les producteur·ices.
Par quel moyen, l'association peut aller plus loin dans son développement : Financement directement réalisé par la caisse sociale de l'alimentation. En débloquant des fonds fléchés vers des paniers solidaires
Avec quels partenaires : Collectif Solidarité Alimentaire pour le fonctionnement de la caisse sociale de l'alimentation Terrain d'entente pour le lien avec les habitant·es



SENSIBILISATION
Objectif : Rassembler autour des enjeux alimentaires et agricoles. Ouvrir un débat démocratique.
Moyen : Donner de l'information, susciter l'intérêt autour des questions alimentaires et agricoles, permettre aux habitant·es d'avoir pleine conscience de leurs achats dans le domaine de l'alimentation
Solution : Réaliser des évènements de sensibilisation aux questions liées à l'agriculture et l'alimentation (agro-industrie, etc.). Discuter dans un cadre familier et partir de l'expérience des interlocuteur·ices concerné·es pour établir des constats systémiques induits qu'il nous est difficile d'observer seul·es.
Quels atouts : Permettre par la sensibilisation, le rapprochement des populations du quartier autour de thèmes nouveaux.
Par quel moyen, l'association peut aller plus loin dans son développement : Échange avec le réseau des AMAP de la Loire, Aura et national pour obtenir du contenu de sensibilisation Formation à l'animation de discussion /débat des membres de l'AMAP pour aller plus loin dans la démarche.
Avec quels partenaires : Échange avec le réseau des AMAP de la Loire, Aura et national pour obtenir du contenu de sensibilisation



INTERFACE PAYSAN/CONSOMMATEUR
Objectif : Créer un lien plus fort entre producteur·ices et consommateur·ices afin de comprendre les enjeux de chacun·e
Moyen : Réaliser des visites des fermes des producteur·ices.
Quels atouts : Rendre plus concret la compréhension du fonctionnement de la production agricole, les contraintes qu'elle rencontre dans son quotidien, et combattre ainsi les préjugés qui seraient faits sur les exploitant·es.
Par quel moyen, l'association peut aller plus loin dans son développement : L'association peut également travailler à la réalisation de portraits de producteur·ices, afin de réaliser un contenu numérique accessible à tou·tes.
Avec quels partenaires : Ensemble des producteur·ices agricoles / paysan·nes de l'AMAP

